

CFEF-Magazine

Éditorial

Une rentrée scolaire controversée

En dépit des motifs apparemment valables que cachent les causes habituellement évoquées pour justifier le report de la rentrée des classes en Haïti, tout observateur avisé vous dira qu'un tel report ne peut, d'aucune manière, contribuer à la résolution des problèmes structurels faisant partie du quotidien de la population. En conséquence, une telle décision ne fait que priver les apprenants d'une portion du temps nécessaire au développement des compétences conditionnées par le processus enseignement-apprentissage. (suite, p.2)

Paralyse des activités académiques au CFEF de Port-au-Prince

Les cours sont suspendus au CFEF de Port-au-Prince, l'une des institutions d'enseignement supérieur du MENFP, depuis la fin du mois de juin 2023. Cette situation déplorable survient au sein de cette direction technique du MENFP, en raison de problèmes d'ordre administratif et pédagogique provoquant un soulèvement massif des étudiants. (suite, p.3)



© Crédit Photo: Vant Bèf Info

MENFP, quelle perspective en faveur des établissements scolaires occupés et des personnes pourchassées à Carrefour-Feuilles ?

Pourchassés par le groupe armé de Grand-Ravine, des survivants du quartier de Carrefour-Feuilles se réfugient notamment dans des établissements scolaires publics de la Capitale. (suite, p.5)



© Crédit Photo: David Lorens Mentor/AyiboPost

Le MENFP mène un combat acharné pour le respect du livre unique

Dérogeant au principe du livre unique mis en exergue par le MENFP pour les deux premières années de l'école fondamentale, certains responsables d'établissements scolaires du département de l'ouest ont été invités à la DDEO. (suite, p.4)

Recevoir les résultats du bac haïtien via son compte mail

Le MENFP a mis en œuvre une nouvelle facilité d'accès aux résultats des examens du bac. (suite, p.4)

Anba bouch ansyen CFEF yo (p.7)



Marie Louise Vincent



Changlas Louimé

Les résultats du bac de 2023 font vivre aux bacheliers une mauvaise sensation d'antan

Les résultats des examens officiels du secondaire de 2023 accusent un taux de réussite global de 36.38 % et font vivre aux bacheliers une sensation d'antan. Les interprétations de ces résultats divergent d'un acteur à un autre. (suite, p.3)

Adoption du référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant par le MENFP

Le MENFP a adopté ce document cadre sur les compétences professionnelles de l'enseignant en vue de définir un profil d'entrée uniforme à tous les enseignants travaillant au niveau de l'enseignement classique. (suite, p.5)

Coin éducatif

À quoi sert le référentiel de compétences de l'enseignant ? (p.5)

Découverte:

Le CFEF de Port-au-Prince, sa mission et ses domaines de spécialisation (suite, p.5)

Résumé d'une conférence présentée par le directeur du CFEF à l'occasion de la réouverture des classes (suite, p.6)

Editorial

Une rentrée scolaire controversée

Par Samuel Pierre

En Haïti, presque chaque année, des membres de la société civile, des parents voire des syndicats d'enseignants tendent à solliciter le report de la rentrée des classes comme prévue habituellement en septembre. Ces groupes, pour justifier leur sollicitation, évoquent généralement des causes qui sont externes à l'école : cherté du coût de la vie, soulèvements populaires et violences armées. Cette année, l'ex-Ministre des Travaux Publics, en occurrence, Joaséus Nader, a traité de fou le Ministre de l'Éducation Nationale, parce qu'il a décidé, malgré les multiples contraintes, de maintenir la rentrée des classes à la date prévue, soit le 11 septembre.

Il est sans conteste que le fonctionnement harmonieux de la société a un impact positif sur le rendement scolaire et l'efficacité de l'enseignement dans une société. Cependant, le report de la rentrée des classes ne peut, d'aucune manière, contribuer à l'amélioration des situations évoquées. En décidant de la reporter, les situations ne vont guère s'améliorer. Par conséquent, les autorités en place risquent de fermer les portes de l'école pour un temps relativement très long qu'il ne nous est pas permis malheureusement d'évaluer.

Dans tout pays où la planification occupe une place privilégiée dans la mise en place des politiques publiques, la rentrée des classes est planifiée par l'État et ses partenaires au moins une année à l'avance. Planifiée avec soin, hormis quelques inconvénients de dernière heure, les activités prévues se dérouleront, comme elles ont été initialement prévues. Malheureusement chez nous, dans l'administration publique haïtienne, les dirigeants, sous la pression de forces rétrogrades attendent, le plus souvent, la fin du mois d'août voire la veille de la rentrée pour entamer les premiers préparatifs.

Il a été vu qu'en Haïti, les retards se produisant couramment dans la planification et l'exécution des actions étatiques constitue une manœuvre démagogique permettant aux forces corruptrices et obscurantistes de contourner les procédures administratives en vue de dilapider les maigres ressources de l'État. Sous prétexte de vouloir faire face aux urgences, elles agissent à la hâte. Ainsi, parviennent-elles à distraire les employés honnêtes qui seraient les plus aptes à les obstruer la route. Malheureusement, ces mêmes forces, pour attirer la sympathie de la population, se complaisent, presque chaque année, à provoquer des situations périlleuses tendant à justifier le report de la rentrée des classes. Dans cet ordre d'idées pour la majorité des gens le report de la rentrée des classes est une bonne chose. Par conséquent, tout ministre qui refuserait de s'accommoder coure le risque de perdre son portefeuille ministériel. N'est-ce pas pas pour conserver son poste que le Ministre Manigat avait, l'année dernière, reporté la rentrée des classes? En effet, la rentrée a été reportée au mois d'octobre et l'école a dû attendre jusqu'au mois de janvier pour reprendre sa routine.

Nous avons noté qu'en dépit du grand retard observé dans la réouverture des classes, dès la fin du mois d'avril, c'est-à-dire, trois mois après la rentrée, un mot d'ordre de grève, lancé par des syndicats d'enseignants, avait grandement paralysé les activités d'enseignement dans les écoles publiques du pays.

volume 1, numéro 1, septembre 2023

Malgré tout, les examens officiels ont lieu. Les résultats du bac-2023 ont accusé un score de réussite global de 36.38%. En dépit de ces résultats macabres liés au dysfonctionnement des écoles, cette année encore, de nombreuses voix comme celle de M. Joaséus Nader ont sollicité le report de la rentrée scolaire. Ces gens sont-ils tous de mauvaise foi?

Pour mieux comprendre la position exprimée par les groupes contestataires, il faut tenir compte plus spécifiquement de la situation de terreur qui règne actuellement dans les villes de la région métropolitaine de Port-au-Prince et de quelques villes se trouvant dans le département de l'Artibonite. Les violences armées s'intensifient quotidiennement et ils sont de plus en plus nombreux les concitoyens qui sont pourchassés de chez eux par des groupes armés. Actuellement, environ une trentaine d'établissements scolaires est occupée par les gens pourchassés de Carrefour-Feuilles et des zones avoisinantes. D'entre eux, plusieurs ont vu périr dans les flammes leur maison et quasiment tout ce qu'ils possédaient. D'autres ont vu mourir des proches parents, d'autres encore ont été violés ou témoins des cas de viols commis par les malfrats sans les moindres craintes d'être traqués par les forces publiques (Forces Armées d'Haïti, Police Nationale d'Haïti).

Chaque jour, une nouvelle zone est conquise par les groupes armés, de nouvelles personnes sont abattues, d'autres encore sont séquestrées. C'est dans cette situation macabre que le Ministre Manigat a osé lancer la rentrée des classes qui a effectivement lieu officiellement le 11 septembre dernier. À bien l'entendre, l'école doit demeurer comme le dernier bastion, le dernier lieu de sauvegarde de la nation. Il est d'un bon ton que les enfants vivant dans les zones non touchées directement par cette crise multidimensionnelle regagnent les salles de classe.

Le dysfonctionnement des écoles, sur toute l'étendue du territoire national, représente une menace pour la survie même de la République d'Haïti et à la sauvegarde de sa mémoire de peuple. Autrement dit, la réduction du nombre de jours de classe pour nos élèves, les grèves à répétition, les soulèvements populaires, les violences armées conduisent à l'affaiblissement de notre dignité de peuple et à la dévaluation des diplômes délivrés en Haïti. Accepter que les écoles commencent à fonctionner dans les endroits non soumis totalement aux groupes armés ne nous dédouane pas de l'obligation de demander au Ministre quelles sont les actions concrètes déjà réalisées par le MENFP pour faciliter le retour en classe des enfants se trouvant dans les zones assiégées par les groupes armés et les écoles occupées par la population?

Pour juguler ces situations lamentables, il est impératif que toutes les forces vives de la nation s'entendent pour réaliser des projets communs, réduire le seuil de frustrations de la couche appauvrie et engager le pays sur la voie du progrès et du développement durable.-

Paralysie des activités académiques au CFEF de Port-au-Prince

Depuis la fin du mois de juin 2023, en raison d'un vaste mouvement de protestation enclenché par les étudiants, les activités académiques restent encore paralysées au CFEF de Port-au-Prince. Les étudiants critiquent, entre autres, la façon dont le MENFP gère ses rapports avec le CFEF. Depuis deux ans, disent-ils, le Ministère n'a accordé aucun frais de fonctionnement au Centre.

Ils ont fait savoir également que les nouveaux dirigeants en poste, depuis tantôt 9 mois, n'obtiennent jusqu'à date, l'autorisation pour faire usage du compte bancaire de l'institution. Ils ont expliqué que le blocage des contrats passés avec quelques professeurs rend difficile la programmation de certains cours du cursus. D'un autre côté, ce sont les étudiants probataires (quatrième année), issues des promotions 2014-2018, 2016-2020, 2017-2021 et 2018-2022, qui manifestent pour réclamer le subside auquel ils ont droit en vertu de la décision ministérielle portant création du CFEF.

Réagissant sur ces situations, le directeur du Centre, monsieur Jacques Ronald Jean, explique que des pourparlers sont en cours avec le Ministère pour trouver une solution définitive à ces genres de contentieux qui risquent inévitablement d'avoir un impact négatif sur la qualité et l'efficacité de l'enseignement dispensé au CFEF de Port-au-Prince.

Les étudiants qui disent attendre des actions concrètes avant de reprendre les cours n'arrêtent pas de critiquer la lenteur des autorités à agir en faveur du CFEF, l'unique institution d'enseignement supérieur de l'État chargée de former des professionnels de l'Éducation pour le préscolaire et l'éducation fondamentale complète. Ils continuent de se demander à quand la reprise des cours et l'organisation du concours pour le recrutement d'une nouvelle promotion d'étudiant.e.s ? .-

Actualités éducatives nationales**MENFP, quelle perspective en faveur des établissements scolaires occupés et des personnes pourchassées à Carrefour-Feuilles ?**

Depuis le 17 août dernier, la population de Carrefour-Feuilles a subi l'assaut des malfrats de Grand-Ravine. Selon une note rendue publique par le Bureau de Communication du MENFP « l'enquête qui est toujours en cours, révèle à ce jour (15 septembre 2023) que 25 écoles sont utilisées comme sites d'hébergement dont 68 % sont des écoles publiques ; des enfants/élèves au nombre de 3 889 ; et 294 enseignants sont enregistrés parmi les personnes déplacées »[1]. D'après la POHDH, les déplacés de Carrefour-Feuilles se chiffrent à environ 40 000 parmi les 200 000 habitants de la région métropolitaine qui sont pourchassés de leur domicile par les groupes armés.

Si le Ministre de l'Éducation a promis de venir en aide aux victimes, les actions de son administration restent encore invisibles sur le terrain. Face à la passivité du MENFP plusieurs se demandent ce qu'il compte faire concrètement pour faciliter le retour en classe des élèves appartenant aux établissements dysfonctionnels? Comment compte-t-il accompagner, orienter, soutenir les parents, les apprenants les enseignants, le personnel administratif et personnel de soutien qui travaillaient notamment dans le secteur privé d'éducation qui ne bénéficient d'aucune couverture sociale?

Quels mécanismes compte-t-il mettre en place pour accompagner et soutenir les apprenants dont les parents sont tués, leurs maisons et tous leurs matériels incendiés?

Les personnes victimes de violence ou exposées de façon continue à la violence courent le risque de la reproduire sous d'autres formes dans les relations qu'elles tissent avec les membres de leur entourage. Par exemple, l'enseignant peut avoir tendance à maltraiter ses apprenants et ces derniers peuvent se comporter de la même manière à l'encontre de leurs camarades. De telles situations sont susceptibles de perturber les relations entre enseignants et apprenants, apprenants et apprenants voire entre ces catégories et d'autres membres de leur environnement scolaire.

Des spécialistes comme Hugues et Barad (1983) cités par Émond, Isabelle ; Fortin, Laurier ; Royer, Égide et Potvin, Pierre (2000) [2] par ont révélé que les apprenants victimes de violences ou qui en ont été les témoins sont susceptibles, au fil des semaines, des mois et même des années avoir «une baisse de motivation, des capacités de mémorisation, d'attention et de concentration limitées, des stratégies d'apprentissage peu adaptées ou de l'acquisition de connaissances imprécises ne permettant pas de faire des apprentissages plus élaborés »[3]. Ce qui signifie que beaucoup de ces enfants auront beaucoup plus de difficultés à pouvoir mobiliser leurs ressources physiques et psychiques pour réaliser les activités qui leur sont proposées dans le cadre de leurs études. Avec le temps, ces enfants finissent par avoir un amoindrissement de leurs habiletés cognitives, verbales et motrices avec un seuil d'agressivité un peu plus élevé par rapport à la normalité (Westra et Martin (1981) cités par Émond et al., 2000).

Tout cela met en lumière la nécessité pour l'État haïtien et ses partenaires de penser non seulement à des aides matérielles ponctuelles en faveur des victimes, mais aussi à des accompagnements psychosociaux durables.

[1]<https://www.rhinews.com/actualites/les-gangs-armes-ont-perpetre-au-moins-10-massacres-faisant-plus-de-100-morts-et-au-moins-250-mille-deplaces-entre-mai-et-aout-2023>
[2] Émond, Isabelle ; Fortin, Laurier ; Royer, Égide et Potvin, Pierre (2000). Les troubles extériorisés et intériorisés des enfants témoins de violence conjugale et leurs variables associées : une recension des écrits. Santé mentale au Québec, 25(1), 258-287.

[3]<https://www.education-cognitive.ch/domaines-dapplication/difficultes-dapprentissage-2/>

Les résultats du bac de 2023 font vivre aux bacheliers une mauvaise sensation d'antan

Avec un taux de réussite global de 36,38%, les résultats des examens officiels du bac-2023 donnent peu de satisfaction aux acteurs concernés qui tentent d'en rechercher les principales causes. En tentant de remonter aux causes ayant provoqué cette catastrophe, le Ministre de l'Éducation Nationale a retenu, entre autres, les tensions politiques, le Covid-19 et les phénomènes d'ordre climatique sur le fonctionnement de l'école au cours de ces quatre dernières années. Ces résultats constituent-ils une simple exception? Analysons un peu plus près les différents faits.

Les résultats du bac-2023 marque une rupture flagrante avec les années antérieures durant lesquelles le seuil de réussite moyen frôlait les 90%. Ce qui se révélait, dans un certains sens, conforme aux objectifs que se proposait le MENFP lors de l'implémentation du secondaire *renové*. Il s'agissait pour le Ministère d'accroître le seuil de réussite qui fluctuait auparavant entre 20 et 50 %.

Au moment de l'introduction du secondaire *renové* dans le système éducatif haïtien, les résultats à l'ancien bac étaient si faibles que tout bachelier opterait pour le nouveau secondaire. À dire vrai, depuis la généralisation du nouveau

secondaire, le taux de réussite au bac devient si élevé qu'il ne laisse aucune place aux bacheliers pour penser à l'échec. Si certains, par rapport au niveau de compétences réelles des apprenants, n'arrêtent pas de questionner l'authenticité de ces résultats, tout le monde admettra qu'avec le secondaire rénové, le bac haïtien a cessé d'être un fardeau à ses ressortissants. Toutefois, si les résultats du bac-2023 ne réjouissent pas les acteurs, le déroulement des épreuves atteste, dans un certain, sens le niveau de sa crédibilité.

Au cours de ces dix dernières années, la politique avait presque tout supplanté. Même les examens officiels du bac n'ont pas été épargnés. Ils ont déroulé, au mépris des personnels éducatifs, avec l'implication d'individus extérieurs au système. Cependant, au cours de cette année, le Ministre Manigat a eu la main libre pour agir. Aussi, a-t-il décidé de changer la donne. Il a ordonné d'engager uniquement des professionnels de l'enseignement durant tout le processus de l'évaluation. Ainsi, au-delà des résistances de quelques autorités éducatives, il est permis d'affirmer que le bac-2023 a recouvré, dans une certaine mesure, le sens de sérieux que revêtait le bac d'antan. Ce qui explique, en quelques sortes, pourquoi de très nombreux bacheliers de cette année ont éprouvé à la mauvaise sensation de l'ancien bac? Faut-il les culpabiliser? Qu'en dira-t-on du mode de fonctionnement actuelle de l'école et de la société?

En dépit des autres paramètres évoqués plus haut, il faut admettre que, depuis 5 ans environ, l'école n'arrive pas à fonctionner réellement. Les tensions politiques, les grèves d'enseignants, les intempéries, les conflits armés sévissant notamment dans les grands centres urbains du département de l'ouest et de l'Artibonite ont empêché aux élèves et aux enseignants d'exploiter adéquatement le temps imparti aux activités d'enseignement et d'apprentissage. Par conséquent, avec des apprentissages réalisés au rabais, il est prévisible qu'on allait avoir des résultats au rabais. En d'autres termes, les résultats du bac-2023 refléteraient la dynamique réelle de l'école. Par ailleurs, si l'on revient exactement à l'année académique 2022-2023, on constatera que la rentrée, après avoir été reportée en octobre par le MENFP, n'a repris son envol qu'au début du mois de janvier. On découvrira également que la majorité des élèves se trouvant dans les écoles privées du pays ont pu profiter pleinement du reste de l'année pour s'instruire, la majorité des écoles publiques avaient suspendu leurs activités en raison d'un mouvement de grève illimité lancé par les enseignants. En dépit des séances de compensation réalisées à l'initiative du MENFP et de l'UNICEF, les résultats ont permis d'affirmer qu'en moyenne, 63,62% des apprenants n'atteignent pas la performance exigée pour réussir les preuves.

Lancée dans un contexte d'intensification des conflits armés dans les grands centres urbains de l'Ouest et de l'Artibonite, si rien n'est pour rétablir l'ordre, l'année académique 2023-2024 peut se révéler encore beaucoup plus problématique.

MENFP, innovation technologique :

Recevoir les résultats du bac haïtien via son compte mail

Après la possibilité pour les ressortissants du bac haïtien de solliciter leur diplôme en ligne, le Ministre de l'Éducation Nationale a informé les ressortissants du bac 2023 qu'ils ont la possibilité de s'inscrire en ligne pour recevoir automatiquement leur diplôme via leur compte mail. D'après le titulaire du MENFP,

cette opportunité ouvre la voie au Ministère de produire des archives nativement numériques. La décision prise par le MENFP pour délivrer des diplômes numériques et légalisés en ligne participe réellement à la dématérialisation des documents officiels fournis par l'État haïtien. Désormais, point besoin de se rendre dans l'une des multiples annexes du MENFP pour prendre une ligne, passer toute une journée avant de pouvoir faire la demande. Après avoir rempli la fiche, on devrait attendre des semaines voire des mois avant d'avoir le document en main. Puis, pour sa légalisation, il fallait s'adresser au bureau des affaires juridiques qui lui aussi attendait plusieurs jours avant de remettre le document soumis. Malgré les critiques lancées à son encontre, les changements apportés par Ministre Manigat, depuis son retour à la tête du MENFP, révèlent qu'il est sous l'emprise des "loas du numérique" pour un MENFP 2.0.

Cette décision porte également un coup fatal aux réseaux de "fossoyeurs" et "raquetteurs" qui rançonnaient les gens en les fournissant de faux documents au nom du MENFP et ce, généralement à un coût très élevé. En conséquence, la production de diplômes numérisés avec un QR code par le MENFP constitue l'un des premiers pas pour la valorisation du bac haïtien dans l'international.

Après la possibilité de solliciter le diplôme en ligne, l'enregistrement en ligne des écoles, l'enregistrement en ligne des enseignants devant s'impliquer dans le processus d'examens officiels du secondaire 4, la réception en ligne du diplôme via le compte mail de l'apprenant, le Ministre annonce pour bientôt le recensement général, en ligne bien sûr, de tous les personnels éducatifs du pays.

Le MENFP mène un combat acharné pour le respect du livre unique

Dans un message partagé via son compte X (Twitter) le 22 août 2023, le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, Nesmy Manigat s'est réjoui de convocation de plusieurs chefs d'établissements scolaires par la Direction Départementale de l'ouest. Il a indiqué que ces écoles ont dérogé au principe du livre unique imposé par le MENFP pour les classes de 1ère et 2ème Année Fondamentale.

Selon ce qu'a rapporté le Ministre, sur 14 manuels proposés dix (10) sont consacrés exclusivement à l'apprentissage du français. Cette situation qui n'est pas nouvelle bien sûr a été dénoncée en 2012 par Fortenel Théusma didacticien du FLE. L'ancien directeur du CFEF de Port-au-Prince, a montré la nécessité de « mettre un frein à l'enseignement traditionnel du français qui repose sur une compétence grammaticale, sur une langue littéraire, donc sur l'écrit; un enseignement basé sur des textes d'auteurs, qui ne sont pas à la portée des apprenants et qui ne prennent pas en compte leurs besoins en communication » [1].

Le morcellement de la langue, en ses composantes fondamentales, dans une pléiade des manuels, posent des problèmes tant du côté de l'enseignant que du côté de l'apprenant. L'enseignant est privé de la possibilité d'enseigner la langue dans son intégralité comme étant un tout. L'élève pour sa part se trouve dans un grand dilemme et pense pouvoir développer des compétences parallèles dans la langue sans rechercher les liens rattachant l'ensemble de composantes de celle-ci. C'est pourquoi, en se servant d'un manuel unique, bien élaboré l'apprenant pourra découvrir, par lui même, toute la richesse de la langue.

L'apprenant comprendra alors que la grammaire de la langue intègre non seulement l'enseignement des règles grammaticales appelées habituellement "grammaire", mais également l'enseignement de l'oral et l'enseignement de l'écrit dans ses diverses composantes (compréhension et production, étude de texte [lecture, écriture], vocabulaire, orthographe, conjugaison). Pour reprendre Suzane-G. Chartrand (2016, p.49) « on ne peut plus enseigner les notions confuses, bricolées il y a plus de cent ans ». Il faut enseigner la langue réelle en faisant appel à ce qui a du sens pour l'apprenant qui prendra beaucoup de plaisir à apprendre.

Le livre unique est préparé prioritairement en créole par différentes maisons d'édition du pays. Il combine l'ensemble des disciplines habituellement rencontrées à l'école fondamentale (français, créole, mathématiques, sciences expérimentales et sciences sociales). Les trois disciplines, ITAP, EPS et EEA ne sont pas prises en compte. Ce qui dénote un manque de planification à long terme au niveau du MENFP. Les actions éducatives engagées restent des actions ponctuelles adoptées à la hâte.

En usage depuis moins de deux ans, il est prévisible que le Ministère, en lançant le projet de livre unique, n'avait pas pensé à inclure les trois disciplines susmentionnées. Il s'avère cruciale pour le pays que les dirigeants, lors de la planification des actions éducatives, de pouvoir anticiper les changements susceptibles de se produire dans le système. Une telle façon de faire permettra d'éviter tout amateurisme ou toute erreur susceptible de se produire lors de la mise en œuvre de plans élaborés.

1. Thélusma, Fortenel (2012). Réflexions sur l'enseignement-apprentissage du français en Haïti: Faut-il l'enseigner-apprendre comme langue étrangère ou comme langue seconde?. Potomitan, <https://www.potomitan.info/ayiti/francais2.php#:~:>

2. Chartaland, Suzane, G. (2016). Pour un nouvel enseignement de la grammaire, Logiques.

MENFP: Adoption du référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant

Du 4 au 6 septembre 2023 a lieu, sous l'instigation du MENFP, à l'hôtel Royal Oasis de Pétiion-Ville, un important atelier de travail sur le Référentiel de Compétences Professionnelles de l'Enseignant (RCPE) et de la Politique Nationale de Formation des Enseignants d'Haïti.

Le référentiel de compétences professionnelles de l'enseignant est un document dans lequel sont présentées les différentes compétences que doivent développer toute personne souhaitant exercer le métier d'enseignant dans le pays. Ce document compte actuellement un socle de 16 Compétences. Ces compétences déclinent, entre la maîtrise de compétences culturelles ; les savoirs disciplinaires et leurs didactiques ; les approches pédagogiques ; les comportements éthiques; les compétences communicatives; la conception de situation enseignement-apprentissage; l'évaluation de la progression des compétences de l'apprenant ; la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), etc.

Ce cadre référentiel devient actuellement le document officiel devant guider le choix des cours à proposer aux enseignants en formation pour le système éducatif haïtien. Si l'adoption du texte constitue un pas dans la bonne direction, le fait qu'il ne revêt pas d'un caractère coercitif et imposable à tous constitue déjà un frein à sa mise en application?

Dès cette année académique, le MENFP entend mettre beaucoup plus d'accent sur la formation continue des personnels pédagogiques et administratifs. Cela explique pourquoi un document de cadrage a été adopté pour l'année académique 2023-2024. Ces formations seront réalisées à l'intention de tous les enseignants suivant leur niveau d'intervention dans les écoles. Les thèmes retenus sont tirés entre autres, dans le Référentiel de Compétences de l'Enseignant. Contrairement à la façon dont la formation continue avait l'habitude d'être dispensée dans le temps, la

Direction de Formation et de Perfectionnement (DFP) définit la durée préconisée pour chaque thème. Pour être comptabilisés et validés en qualité de formation continue, les modules de formation développés par la direction des écoles, les opérateurs de formation ainsi que les autres acteurs habilités dans ce domaine doivent être préalablement approuvés par la DFP.

La troisième grande discussion a lieu sur le permis d'Enseigner. Selon ce qu'a fait savoir le Ministre Manigat, une décision ministérielle sera bientôt publiée en vue de réglementer la façon d'autoriser les personnes à intégrer les salles de classe pour enseigner aux enfants haïtiens. Dans cette décision, il est prévu d'accorder un permis provisoire d'Enseigner, valable pour deux ans, à tout enseignant dépourvu de diplôme. Le permis d'Enseigner de type A, B, ou C sera délivré à tout enseignant détenteur d'un diplôme délivré par une institution d'enseignement supérieur habilitée à cet effet. L'enseignant passe d'un type à l'autre en fonction de nouvelles compétences acquises et la qualité de ses engagements et actions éducatives réalisées.

Après l'adoption de documents combien importants pour le relèvement de la qualité de l'enseignement dans le pays, on attend que le Ministère passe de la parole aux actes.

Coin éducatif :

À quoi sert le référentiel de compétences de l'enseignant ?

Le référentiel de compétences de l'enseignant est un document technique définissant le profil que doit avoir un professionnel pour intégrer le système éducatif en qualité d'enseignant. En conséquence, il s'agit d'un document d'orientation définissant globalement tout ce qui est attendu de l'enseignant.

Le référentiel de compétences peut être défini également comme un outil de cadrage adressé prioritairement aux institutions intervenant dans la formation d'enseignants pour savoir quels cours se révèlent prioritaires dans la formation initiale de l'enseignant.

L'adoption du référentiel de compétences par le MENFP doit avoir pour conséquence, une révision en profondeur du curriculum et des programmes d'études des facultés de sciences de l'éducation, des écoles normales et même des CFEF. À défaut de changements, comment compte réagir le MENFP? Serait-il contraint de suspendre le permis de fonctionnement de ces institutions?

À bien lire le référentiel de compétences de l'enseignant mise en exergue par le MENFP, on verra qu'il s'agit d'un texte adressé uniquement aux enseignants travaillant au niveau de l'enseignement classique. Or, il est aussi crucial pour le pays, de réfléchir sur les conditions dans lesquelles les enseignants sont formés. Quel est le profil d'un enseignant intervenant au niveau de l'enseignement supérieur? Quelles sont les compétences attendues de ces enseignants formateurs d'enseignants? Doivent-ils boucler leur formation du premier cycle au second cycle ou au niveau du doctorat? Doivent-ils avoir une formation spécifique propre au domaine enseigné ?

Ces questionnements montrent que le référentiel de compétences de l'enseignant adopté, pour être efficace, doit être approprié d'abord par les institutions de formation d'enseignants qui auront à l'utiliser comme canevas pour concevoir les cours à dispenser. Si le référentiel doit être approprié au niveau de l'enseignement supérieur, il apparaît automatiquement nécessaire et même urgent pour le pays, de

prévoir un référentiel de compétences applicables aux professeurs d'université et toute personne dispensant un quelconque cours dans une institution d'enseignement supérieur.

Si le MENFP s'approprie jusqu'ici le privilège d'octroyer, comme il veut et quand il veut, le Permis d'Enseigner au niveau de l'enseignement classique, il apparaît logique de se demander quelle institution nationale serait habilitée à délivrer le Permis d'Enseigner au niveau de l'enseignement Supérieur? Faut-il penser à la mise en place du Ministère de l'Enseignement Supérieur comme c'est le cas pour d'autres pays? .-

Découverte :

Le CFEF de Port-au-Prince, sa mission et ses domaines de spécialisation

CFEF de Port-au-Prince est une institution d'enseignement supérieur placée sous la dépendance du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle au même rang que les autres directions techniques dudit Ministère.

Fondé par une décision ministérielle en date du 10 juin 1999, le CFEF de Port-au-Prince a été mis en œuvre dans le cadre du Programme d'Appui à l'Éducation en Haïti (PAEH). Cette institution d'enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle est habilitée à dispenser une formation initiale, entre autres, à des enseignants, des conseillers pédagogiques, des directeurs pour les trois cycles de l'école fondamentale. Donc, le CFEF est un fournisseur public de ressources humaines qualifiées pouvant contribuer à la transformation du système éducatif haïtien.

Né dans le cadre de l'application du Plan National d'Éducation et de Formation (PNEF) qui reflète les ambitions de la Réforme Bernard, le CFEF de Port-au-Prince est le premier des dix CFEF qui devaient être implantés à travers tout le pays.

Le CFEF recrute ses étudiants via concours sur table et entrevue d'admission. Jusqu'en 2019, chaque cohorte comportait 90 étudiants. Après 2 années passées en tronc commun, ces étudiants sont répartis en 5 bivalences et une polyvalence. Les cours sont répartis en des modules de 45 heures (3 crédits). 21 modules en première année, 22 modules en deuxième année, entre 12 et 15 modules, selon la spécialisation, en troisième année.

Les bivalences sont ainsi établies au CFEF de Port-au-Prince :

- 1) **Éducation Physique et Sportive (EPS); langues vivantes (anglais-espagnol);**
- 2) **Français-Créole;**
- 3) **Français-Sciences sociales;**
- 4) **Initiation à la Technologie et aux Activités Productives (ITAP), Sciences Expérimentales;**
- 5) **Mathématiques-Physiques.**

En tenant compte de l'effectif à l'entrée, chaque spécialisation du CFEF comporte, en moyenne, 15 étudiants. Avec un tel effectif par domaine de spécialisation, le CFEF de Port-au-Prince représente l'une des institutions d'enseignement supérieur du pays où le ratio enseignant/apprenant est beaucoup plus élevé. Dans un tel cas de figure, chaque étudiant a la possibilité, sous la guidance de l'enseignant, de profiter amplement du temps alloué aux activités d'enseignement et d'apprentissage.

Au CFEF de Port-au-Prince, la quatrième année correspond à un temps de formation pratique appelée probation. Au cours de la probation, l'étudiant démontre sa capacité à exploiter, en toute autonomie, les connaissances théoriques et les connaissances pratiques acquises par le biais des cours reçus et des trois stages (à raison d'un stage par année) qu'il a réalisés durant les trois années passées au Centre. L'année probatoire est évaluée sur la base de la qualité du rapport fourni par l'étudiant et l'évaluation de sa performance par les tuteurs de son institution d'accueil.

Outre les formations disciplinaires, les ressortissants du CFEF bénéficient des formations en philosophie de l'éducation, psychologie de l'enfance et de l'adolescence, pédagogie, évaluation des apprentissages, méthodologique, les didactiques disciplinaires ...

Le CFEF de Port-au-Prince demeure jusqu'ici, l'unique institution du pays qui forment des professeurs pour enseigner l'ITAP (Initiation à la Technologie et aux Activités Productives) et l'EPS (Éducation Physique et Sportive) deux des trois disciplines généralisées par la décision ministérielle du 14 juin 2023. Il est prévu d'ajouter le volet éducation esthétique et artistique qui, bien que présent dans le curriculum, n'a jamais été implanté. Des efforts sont en train d'être consentis afin que le CFEF puisse commencer à former des professeurs d'Éducation Esthétique et Artistique (EEA).

Signalons que la circulaire ministérielle du 19 avril 2023 habilite le CFEF à recruter 120 étudiant.e.s par cohorte. 25% d'entre eux sortiront avec une spécialisation en Éducation Préscolaire et Fondamental 1. Le CFEF de Port-au-Prince, veut être "le pont entre le MENFP et l'enseignement de qualité en Haïti.

Résumé d'une conférence présentée par le directeur du CFEF à l'occasion de la réouverture des classes

Le dimanche 10 septembre 2023, le directeur du CFEF de Port-au-Prince, Monsieur Jacques Ronald Jean, sur invitation des responsables du journal en ligne, « Les cahiers de l'INAGHEI » a présenté une conférence très prisée sur la rentrée scolaire 2023-2024. Dans son intervention, le responsable du CFEF de Port-au-Prince a mis l'accent sur la façon dont les responsables des établissements scolaires doivent gérer les défis académiques et pédagogiques dans le contexte de cette crise multidimensionnelle que traverse le pays. Après l'analyse des enjeux, il a mis en exergue quelques stratégies clés pouvant permettre d'y faire face.

Dans ses propos, il a prodigué des conseils aux gestionnaires d'établissements scolaires. Pour lui, dans ce contexte de crise multidimensionnelle et de changements en profondeur du système éducatif, tout gestionnaire d'établissement scolaire désireux de répondre aux attentes des élèves, des enseignants, des parents et décideurs au niveau du MENFP doit être :

« a. Un motivateur. Ainsi, il a l'obligation d'identifier les besoins de ses collaborateurs pour créer un environnement propice à les satisfaire.

b. Un technicien ou plus précisément un expert en relations humaines et un conseiller. Il est à l'écoute et il est une personne-ressource à laquelle ses collaborateurs se réfèrent lorsqu'ils ont des défis à relever. En qualité de technicien, il est à même d'allier les demandes de ses supérieurs hiérarchiques aux exigences de ses subordonnés. Il est également un médiateur actif auprès de ses collaborateurs lorsque des conflits naissent entre eux. À noter que, là où des êtres humains évoluent, les

conflits sont inévitables.

c. Un formateur. Dans ce rôle, il est chargé de contribuer au développement professionnel et personnel de ses collaborateurs.

d. Un Planificateur. Pour une gestion optimale de l'institution, il doit fixer les objectifs de l'établissement scolaire en fonction des objectifs du MENFP en déterminant les étapes nécessaires dans le processus de management pour parvenir à ces objectifs ainsi que les méthodes et stratégies à utiliser pour les atteindre.

e. Un décideur. Après avoir planifié l'année scolaire, le gestionnaire d'établissement scolaire doit adopter toutes les décisions opérationnelles qui s'imposent en fonction des réalités spécifiques de l'établissement en question.

f. Un Organisateur et aussi un analyste. En sa qualité de gestionnaire, il doit :

- Mobiliser des ressources matérielles, humaines, financières et informationnelles de manière la plus efficace possible afin que l'effort de chacun soit optimisé ;
- répondre aux attentes de ses subordonnés en ce qui concerne la réorganisation de la tâche.

g. Un observateur actif. En sa qualité de Directeur, il doit être sensible et attentif aux variables de l'environnement interne et externe qui impactent grandement son comportement et ses actions. Dans ce contexte actuel, l'environnement interne est bouleversé par des agents stressés de toutes sortes ajoutés à la démotivation liée à la question de salaire ainsi que la fuite du personnel enseignant vers l'étranger ; l'environnement externe des établissements scolaires est constitué par la crise sécuritaire, la crise économique et la pression des syndicats d'enseignants.

h. Un contrôleur. Étant le premier superviseur administratif et pédagogique de l'institution, il est chargé de contrôler la qualité des services éducatifs produits par ses collaborateurs.

i. Un leader situationnel. En fonction de la situation à laquelle il fait face, le gestionnaire d'établissement scolaire doit orienter les actions de ses collaborateurs dans le respect de leurs compétences et de l'objectif poursuivi ».

Par ailleurs, il a expliqué que tout gestionnaire d'établissement scolaire a pour devoir de :

« a. Préparer un budget annuel. La préparation du budget permettra de maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le MENFP, les parents et autres partenaires ainsi que les autres revenus qui lui sont propres. Ainsi, il aura une base solide pour l'élaboration du rapport financier annuel à la fin de l'année scolaire.

b. Établir un plan annuel de gestion pédagogique et administrative de l'institution. Il doit impliquer le Conseil École (membres de la direction, enseignants, élèves, parents) et des notables dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation dudit plan. Pour faciliter la tâche, chaque enseignant doit soumettre un programme pédagogique annuel découpé en séquences semestrielles, trimestrielles, mensuelles. Ledit programme doit prendre en compte des objectifs pédagogiques et des compétences à installer (développer) et des séquences déclinées en séances pédagogiques.

d. Préparer un calendrier annuel de formation. Il s'avère utile de bâtir un plan annuel de développement professionnel et personnel du personnel pédagogique.. Monter un plan de compensation des apprentissages. En terme de prévention, le chef de chaque établissement scolaire doit bâtir un plan de compensation des apprentissages afin d'harmoniser le temps d'apprentissage au temps scolaire.

e. Établir un projet de sensibilisation des auteurs de troubles. Les chefs d'établissement scolaire pourraient se mettre en association afin de sensibiliser les planificateurs et acteurs de crises sociopolitiques dans le dessein de les porter à prendre conscience pour ne pas pénaliser les élèves davantage ».

Anba bouch ansyen CFEF yo :

"CFEFyen yon jou , CFEFyen toutan" !!!

Non CFEFyèn nan : Marie Louise Vincent

Pwomosyon li : 2005-2009

Sa li pataje kòm eksperyans :

Lè w pase CFEF pwofesè yo pa preche w, vide teyori sou ou, se ou men m menm yo fè aji epi pou ou dekouvri kantite sa w te konnen deja. Yo ba w jarèt kote w gen feblès. Kanta pa ba w travay k ap oblije w al nan bibliyotèk oubyen travay an gwoup la, yo pap manke w li.

M pa regrèt yon segond nan vi m, m te etidye nan CFEF. Depi m fè konnesans ak li, se yon lanmou ki pa jan m fini. Se Gras ak fòmasyon m pran CFEF la, epi kèk zanmi ki vin sou wout mwen gras ak CFEF. Se tout sa ki fè m reyisi nan vi pwofesyonèl mwen. Mwen p ap janm bliye modil midi an (manje midi CFEF te prepare pou tout etidyan nèt). M pa ka bliye pye mango yo tou, lè yo mi nou konplete modil midi an ladan yo tou.

Pakou pwofesyonèl li :

Après fòmasyon m nan CFEF Pòtoprens, mwen travay nan yon premye tan sou tit pwofesè. Apre sa, mwen vin jwe wòl ankadrè pedagogik nan plizyè lekòl nan departman Lwès ak Latibonit. Mwen se manm fondatè òganizasyon sendikal REFERANS, premye sendika ki fòmè ak resòtisan an 2008. REFERANS tabli pou remanbre epi valorize ansèyman an nan nivo lekòl fondamantal yo nan tout peyi a.

Non CFEFyen an : Changlas LOUIMÉ

Promosyon li : 2000 -2004

Sa li pataje kòm eksperyans :

Lè m te CFEF, nou te gen pwofesè ayisyen ak kèk pwofesè etranje: se yon kibèn ki te fè espayòl, se yon beninwa ki te fè EPS. Pwofesè yo te regilye kidonk tan fòmasyon an te respekte. Estaj yo te fèt atan men, te manke akonpayman paske nou pa t gen ankadrè nan moman estaj yo. Pwomosyon m nan te kòmanse jwenn plis pwoblèm nan nan zafè pwobasyon an.

Pakou pwofesyonèl li aprè CFEF :

Pou pakou m nan domèn nan, m kòmanse travay kòm pwofesè syans eksperimantal ak ITAP nan EFACAP Mibalè depi oktòb 2005 ki se dat li te louvri a. Nan lane 2014 mwen te vin konseye pedagogik nan menm EFACAP la. Avèk kreyasyon inite kòdinasyon EFACAP yo, m vin kòdonatè adjwen pou tout (CAP) sant apui pedagogik yo.

Lè m konsidere batay nou te konn fè nan CFEF kòm etidyan, nou plizyè etidyan te wè nesite pou n kreye yon zouti batay pou n defann dwa nou. Se konsa, nan lane 2008, nou fonde sendika REFERANS. REFERANS se "Regroupement des Enseignants du Fondamental pour une Éducation Rénovée par des Actions Nouvelles et Solidaires". M te nan premye komite sendika REFERANS la, m te jwe wòl sekretè administratif.

Anplis pou defann dwa n, nou te sèvi ak zouti sa a pou n devlope tèt nou pwofesyonèlman ak ekonomikman paske REFERANS gen twa fonksyon fondamantal :

Fonksyon 1 : Defans enterè pwofesyonèl ak ekonomik manm li yo;

Fonksyon 2 : Devlopman pwofesyonèl ak pèsònèl manm li yo;

Fonksyon 3 : Devlopman sosyal ak ekonomik manm li yo.

Kòm manm REFERANS, m te patisipe nan plizyè aktivite devlopman pwofesyonèl nan didaktik syans eksperimantal avèk yon ONG fransè ki te rele DEFI. Fòmasyon sa yo t ap pral ban m abilite pou anime fòmasyon anpil kote nan peyi a tankou nan depatman Sidès pou Fondasyon Limyè Lavi, nan Grandans pou Fondasyon "Paradis des Indiens (Abriko)", nan Nòdwès pou Inisyativ Devlopman (ID), elatriye. M te konn anime kèk jounen syantifik ki te rele vandredi syantifik ONG DÉFI te konn òganize nan yon patenarya ak REFERANS. Nan menm lide sa a, m te mete sou pye nan EFACAP Mibalè a yon aktivite syantifik m te rele "Madi syantifik" ki mete anpil pwojèk sou EFACAP la.

Aprè goudougoudou 12 janvyè 2010 la, peyi Lafrans te pèmèt kèk fransè(z) vin fè sèvis sivik yo ann Ayiti kòm volontè. Sa te ban m okazyon sèvi titè bò kot volontè sa yo pandan 2 lane. Nan fòmasyon ki t ap fèt pou n te akeyi volontè fransè yo, m te rankontre Josette Bruffaerts Thomas, prezidant Haïti Futur : yon òganizasyon franko-ayisyen. Rankont sa a t ap pèmèt yon patenarya ant REFERANS ak Haïti Futur. Gras ak patenarya sa a, CFEF te benefisye yon tablo nimerik entèaktif e manm REFERANS yo te jwenn plizyè fòmasyon sou tablo nimerik la ak tout resous ki mache ak li. REFERANS te kontribiye ak lajan mamm li e senpatizan l pou sekirize espas kote tablo nimerik la t ap enstale a.

Pou m fini, soti ane 2020 pou rive 2024, m se kòdonatè nasyonal sendika REFERANS ak tout bra ekonomik li ki se SESS-REFERANS (Sosyete Ekonomik Sosyal e Solidè) nan REFERANS.

Les membres de l'équipe**Graphiste :**

- Wadley PIERRE

Secrétaire de Rédaction :

- Ruth DELVA

Comité de rédaction :

- Délanaud ALFRED
- Jacquelin LIRISEMOND
- Michelet CLERVEAU
- Jacques Ronald JEAN
- Samuel PIERRE

Contributeurs :

- Actuels et anciens étudiants du CFEF

Correspondants :

- Les professeur.e.s, Conseillers Pédagogiques,
- Directeurs et Directrices des écoles partenaires

Rédacteur en chef :

- Samuel PIERRE

Mise en page:

- Samuel PIERRE

CFEF-Magazine :

- Téléphone: 3573-2568
- E-mail: remedcfef@gmail.com

CFEF-Magazine est un bulletin d'information trimestriel né à l'initiative des anciens étudiants du CFEF de Port-au-Prince pour donner beaucoup plus de visibilité à l'institution et à ses ressortissants.

Partenaires financiers :

Aksyon pou CFEF, ASEHA, CAPTEH et REFERANS